

TELLIN



#184

L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

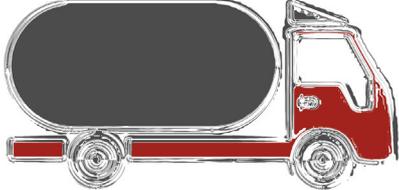
BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - MARS 2020



© Monsieur Eddy WARENBURG
© yves.p@skynet.be



Vidange - Débouchage

V.D.L. 
Services

Inspection par caméra • Détection par sonar
Localisation mauvaise odeur
Relevé réseau d'égouttage

0473 17 58 03

Lavaux-Sainte-Anne (Rochefort) - info@vdl-services.be - www.vdl-services.be

*Outillages
Gruslin sprl*

**Matériels - Outillages de jardin
et Forestiers - Remorques**



084 36 63 77
6927 TELLIN
juliengruslin@skynet.be

Husqvarna
CFMOTO ISEKI
GTM HONDA etco

SPECIALISTE POT-KONDEUSE

Mini Market de Tellin



Ouvert
du lundi au samedi de 8 à 19h
et le dimanche de 8 à 12h

Boevé Romain
Gérant
084/366 790
Sprl tellindis
TVA 0698 889 750
BE51 1431 0405 7762

Rue de Rochefort, 29
6927 Tellin
market.tellin@icloud.com

**4x4
EUROCARTEL**



Grand choix de Pick up et 4x4
avec garanties totales

Retrouvez nous sur 

084/36.73.53 www.eurocartel.be



BUREAU LIBERT
ASSURANCES & BANQUE

Rue de la Libération 64 - 6927 Tellin
Tél. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB
info@assurances-libert.be

SOMMAIRE

ADMINISTRATION

- 3..... Le mot du Bourgmestre
- 5..... Reflets de la majorité
- 5..... Echo de la minorité (LETSGO)
- 6..... Echo de la minorité (VIVRENSEMBLE)
- 6..... Le mot de Monsieur Steve Laurent
- 7..... Votre administration communale de Tellin joue la transparence
- 7..... Cimetières communaux – Information à la population
- 8..... Recrutement de membres pour le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)
- 9..... Dates de parution de "L'écho de nos clochers" 2020

TRAVAUX

- 9..... Quoi de neuf sur les travaux ?

CPAS

COMMÉMORATION

- 10..... Appel à candidatures
- 10..... Manifestations du 10 mai 2020

ENVIRONNEMENT

- 11..... Prime Habitation : nouveautés et détails pratiques
- 11..... Rénopack-Rénoprêt : des prêts à taux 0

AGENDA

- 12..... Les manifestations et festivités à venir
- 13..... RECTIFICATIF - Télévie
- 13..... Marche Adeps
- 13..... UNE " PENSÉE " POUR LE TÉLÉVIE

DIVERS

- 14..... Noël, cougnous, aînés : une tradition intergénérationnelle !
- 14..... TELLIN - L'ancienne fonderie de cloches
- 15..... Opération "Arc-en-Ciel"
- 15..... Quoi de neuf à Resteigne, au Domaine des Brülins?

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères Tellinoises, chers Tellinois,

Comme vous l'aurez constaté, notre bulletin communal a fait peau neuve.

Le changement de ce document va bien au-delà d'une évolution du format, puisque nous en avons confié l'édition et l'impression à un nouveau partenaire.

Ce choix, opéré au terme d'une ouverture de marché, repose sur des critères principalement économiques mais aussi écologiques.

Ainsi, notre nouvel éditeur, l'imprimerie Doneux, détient différentes certifications liées notamment à l'origine du papier utilisé et au caractère renouvelable de l'énergie consommée.

Enfin, par le biais de ce changement, nous réaliserons de belles économies étant donné que notre bulletin sera désormais, d'un point de vue financier, totalement transparent pour notre commune.

Cette gratuité sera compensée par l'ajout de publicités sans pour autant multiplier le nombre de pages.

Confronté à un excès de non-paiements de factures d'eau, le Collège lance une seconde campagne de placement de limiteurs de débit. Croyez bien que nous déplorons de devoir appliquer de telles mesures, mais nous agissons par souci d'équité. Il n'y a en effet aucune raison pour que certains bénéficient gratuitement d'une distribution d'eau payée par la collectivité. Notons cependant que cette mesure n'intervient qu'après plusieurs rappels et prises de contact amiables avec les citoyens concernés.

Enfin, lorsque vous lirez ces quelques lignes, la tempête Ciara annoncée par les météorologues aura traversé nos contrées. Souhaitons qu'elle n'ait pas généré de dégâts dans vos propriétés, dans nos forêts et au niveau des biens communaux.

Comme le dit l'adage, nous retrouverons le calme après la tempête et, après nous être confinés pour échapper au vent et aux rigueurs hivernales, c'est avec plaisir que j'espère vous croiser dans le cadre de l'une ou l'autre des manifestations locales annoncées dans cette brochure.



Y. DEGEYE. Bourgmestre

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

L'ensemble des services communaux administratifs, ouvriers et du C.P.A.S (y compris la Capucine) seront exceptionnellement fermés le mercredi 29 avril 2020 à partir de 12 heures.

Merci pour votre compréhension.



Le Campagnard

Restaurant - Taverne - Traiteur

Rue Grande 5 - 6927 Tellin

084 36 71 84

info@campagnard.be - www.campagnard.be

Horaires d'ouverture : de 11h à 22h
Fermé le mercredi soir et le jeudi
sauf férié

Cuisine de 12h à 14h30 et de 18h à 22h
Entre les services : Brasserie



Articles de Mercerie
Tissus



Nathalie Evrard
Ruelle du Fouy 1
6927 Tellin

0494 20 48 55
nathalievrrard@gmail.com



Histoire d'un chas



Retouches vêtements
Ateliers couture
enfants / adultes



REFLETS DE LA MAJORITÉ

Une année civile s'est achevée, et avec elle la première année de la législature actuelle. Comme dans la plupart des communes, l'heure est au bilan. Une fois n'est pas coutume, nous allons vous parler chiffres ...

Force est de constater que, comme chez beaucoup de nos voisins, les finances communales ont été mises à mal, et ce pour plusieurs raisons, dont voici les principales :

- La persistance de la crise des scolytes a entraîné, d'une part une chute importante du prix du bois et d'autre part, une diminution conséquente de la quantité vendue.
- L'augmentation (± 37.000 €) de la cotisation de responsabilité pension.
- La majoration de 15 % de la dotation annuelle à la Zone de Secours, pour notre commune cela représente 18.000 €.

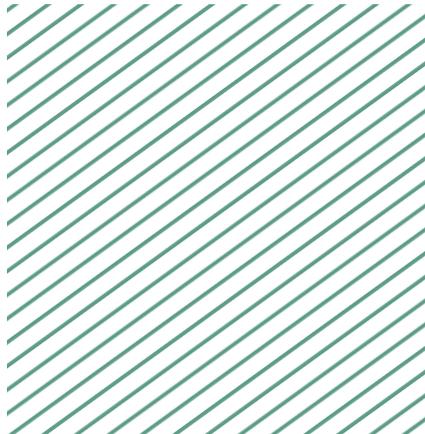
Tout cela est inévitable et ne dépend aucunement d'un choix politique.

Cependant, dans le but de diminuer les dépenses au maximum sans entraver la bonne marche des services communaux, une étude approfondie fut menée.

Ainsi, les frais de fonctionnement ont été comprimés de plus de 66.000 €, à tous les niveaux de service.

En ce qui concerne, les frais de personnel, nous avons misé sur :

- Une diminution des frais de nettoyage de 20 % ;
- Le non-remplacement du personnel en cas de maladie durant la période de carence ;
- Le non-remplacement des temps partiels au service technique ;



Nous vous invitons donc à être indulgents et compréhensifs vis-à-vis du personnel concerné ; il continue à faire son maximum afin de garantir des services de qualité à la population.

Voir les recettes diminuer et les dépenses augmenter amène vos représentants à réfléchir à l'avenir avec prudence et circonspection. C'est ainsi qu'en 2020, les investissements seront axés principalement sur des projets certains et nécessaires, privilégiant la sécurité des biens et des personnes, l'entretien du patrimoine immobilier, avec à la clef, une future économie en consommation énergétique et l'amélioration de la production et de la distribution d'eau.

Ces investissements sont estimés à 1.600.000€ alors qu'ils représentaient 2.225.000€ en 2019.

Cela a bien entendu été élaboré dans des balises imposées par la circulaire budgétaire, à savoir une capacité d'emprunt de 200 €/habitant.

Mais n'ayez crainte, malgré tous ces travers, notre commune n'entrera pas en hibernation et continuera à aller de l'avant. Dès le 15 avril, les travaux de l'installation de la passerelle de Resteigne débiteront. Il est prévu qu'ils soient terminés pour fin juin. Un auteur de projet a été désigné pour le grand chantier de la traversée de Bure et là aussi, tous les signaux sont au vert.

Toute notre équipe a, plus que jamais, l'envie de se donner à fond pour sa commune et pour ses concitoyens.

Yves Degeye, Frédéric Clarinval, Freddy Laurent, Natacha Rossignol, Rudy Moisse, Thierry Martin

ECHO DE LA MINORITÉ (LETSGO)

Chaque début d'année coïncide avec de bonnes intentions ; au niveau communal ces bonnes intentions sont traduites dans « les prévisions budgétaires » ...

LETSGO remercie le Collège pour avoir écouté certaines propositions antérieures de redressement des finances notamment « la mise en jachère, pendant un certain temps, d'investissements et de dépenses reportables » émise par notre groupe.

Que constatons-nous au niveau du nouveau budget ?

Comme l'an dernier, il a fallu que le Collège fasse preuve d'imagination pour équilibrer le budget 2020 par des artifices, s'ils sont légaux, ne sont que des trompes l'œil à savoir :

- Recette fictive de 87.880,-€

- Exagération de la recette de ventes des bois en portant en compte les invendus de 2019 mais aussi partiellement de 2018 pour porter les recettes pour 2020 à 707.510,-€ alors qu'elles ne rapporteront effectivement que la moitié de celles-ci comme constaté sur l'exercice propre 2019

De plus, pour équilibrer le budget 2020, il a été prélevé dans les réserves ordinaires : 100.000,-€

La réalité est que le résultat budgétaire de Tellin est en perte de plusieurs centaines de milliers d'euros (349.000).

Comme nous l'annonçait monsieur l'échevin des finances, « Ces projections n'intègrent pas les menaces qui pourraient impacter les exercices futurs comme la hausse des cotisations sociales, le tax shift, le deuxième pilier pension, la cotisation responsabilité pension, les indexations majorées des zones de secours ou autres dépenses de transfert que nous ne maîtrisons malheureusement pas... »

LETSGO revient avec ses propositions antérieures qui sont :

- Généraliser les audits internes au niveau d'économies en fonctionnement
- La ré-étude des investissements importants quant à certains projets comme :
 - o La gare de Grupont, chancre de rentabilité nous offert par la législature précédente, en statut quo, dans le budget. Seuls espoirs pour sortir de ce marasme, espérer :
 - Dénoncer une clause léonine pour casser ce bail emphytéotique (difficile voire impossible)
 - Renégocier une sortie du bail
 -

LETSGO propose d'autres actions également comme :

- Un contrôle plus sérieux du cubage des bois coupés avant chargement dans les camions. Des différences notoires de 10 à 20% de cubes en plus dans les estimations sont souvent constatées dans les communes ou chez les particuliers qui exercent un contrôle de ce type.

LETSGO est soucieux que des efforts ont été faits comme :

- La mise en jachère des investissements en 2019 mais aussi programmée en 2020 puisque les investissements prévus seront de 1.599.842 contre 2.225.402 au budget 2019
- Des investissements dans l'isolation et le gaspillage énergétique de bâtiments communaux même si LETSGO les trouve encore insuffisant.

LETSGO reste néanmoins sur sa faim pour notamment :

- La mise au frigo dans ce budget de la problématique de l'Eglise de Resteigne.

POUR RESUMER ET CONCLURE :

LETSGO a une interprétation mitigée mais positive de ce budget et propose à monsieur l'échevin des finances d'être moins timide dans ses propositions ; LETSGO attire l'attention de la majorité sur le fait que le résultat d'un budget équilibré par ses artifices extra-réalités ne correspond jamais à la réalité du résultat purement comptable et financier de l'exercice. Si le budget est en équilibre, le résultat de l'exercice est en perte et souvent de manière très importante.

LETSGO peut réaffirmer qu'elle continuera à œuvrer au redressement des finances.

LETSGO salue les efforts accomplis, mais encore peu suffisant, par le service des finances communales et son échevin mais comme le disait le Baron Louis : **« Faites-moi de bonnes politiques et je vous ferai de bonnes finances ».**

LETSGO s'impatiente quant aux autres propositions de bonnes politiques envisagées.

*Pour LETSGO
Pirlot Jean-Pol et Vanderbiest Didier*

ECHO DE LA MINORITÉ (DE LA LISTE VIVRENSEMBLE)

Au cours des mois précédents, nous avons continué à être attentifs à tous les dossiers, principalement à ceux que nous avons portés et défendus au Conseil communal :

- Le maintien de l'enseignement de la piscine au maximum possible d'enfants des écoles possible.
- La sécurité autour de la maison médicale.
- L'apprentissage des gestes qui sauvent et l'implantation

et la démystification des défibrillateurs....

Nous aimerions rappeler, par la même occasion, que nous sommes toujours à votre disposition pour éclaircir un point à l'ordre du jour du Conseil Communal ou tout point que vous aimeriez voir débattre...

Vous pouvez nous contacter :

- Bernard Bruwier 0498 73 41 03
- Françoise Boevé- Anciaux 0494 91 18 93

LE MOT DE MONSIEUR STEVE LAURENT

Chers électeurs de notre belle commune, vous n'êtes pas sans savoir ma prise de distance du groupe politique LETSGO. Je ne dirai qu'une chose : « Lorsque ça ne va plus, ça ne sert à rien de forcer ! »

Nous sommes tous embarqués dans une conjoncture difficile qui, pour moi, nécessite la mobilisation de toutes les idées. Il est primordial que citoyens, majorité et opposition soient à l'écoute l'un de l'autre pour surmonter cette crise et garder cette philosophie de vie qui est la nôtre. C'est pourquoi je me porte garant d'être votre porte-parole.

Pour conclure, je vous dis à bientôt et vous souhaite de profiter avec vos familles des journées lumineuses que nous promet le printemps.

Steve Laurent

VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE DE TELLIN JOUE LA TRANSPARENCE

Un des enjeux du Plan Stratégique Transversal était l'accessibilité de notre commune. Un des moyens est d'améliorer la communication et de développer les canaux d'information.

C'est pourquoi le Collège Communal a accepté la proposition de l'Intercommunale IMIO de publier via une page spécifique, accessible directement via notre site Internet, les décisions du Conseil Communal et ce dès leur acceptation,

sans attendre le prochain Conseil.

Pour ce faire rendez-vous sur notre site internet : www.tellin.be, rubrique Commune >> Vie Politique >> PV des Conseils Communaux.

Ce nouveau service y sera bientôt disponible.

ENQUÊTE PUBLIQUE : L'ÉOLIEN C'EST DEMAIN

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement Wallon. **L'enquête débute le 17 février et prendra fin le 2 avril 2020.**

L'énergie éolienne est une ressource stratégique durable dont le développement ne doit pas altérer l'environnement ni la santé humaine. C'est pourquoi le Gouvernement wallon souhaite définir des mesures applicables spécifiquement aux éo-

liennes pour compléter le cadre réglementaire existant.

Donnez-nous votre avis !

Infos et documents : plan-exploitation-eoliennes.wallonie.be.

Vous pouvez également contacter votre administration au Service de l'Urbanisme (responsable - Mme Catherine Marchal au 084/37.42.80 pour plus d'informations).

CIMETIERES COMMUNAUX – INFORMATION A LA POPULATION

Depuis quelques années, nous travaillons d'arrache-pied afin d'être en conformité avec le décret funérailles et sépultures en vigueur. Le souhait de la commune est également d'acquiescer une gestion dynamique des cimetières communaux et c'est pour cela que nous tenions à en informer la population car cela reste un sujet sensible.

Notre but est non seulement, d'offrir un service plus adapté aux citoyens confrontés au(x) décès de proche(s), mais également d'éviter les nombreuses tombes en défaut d'entretien et diminuer ainsi toute végétation parasite sur les tombes voisines ou d'autres désagréments inhérents.

A titre d'exemples : rien que pour le cimetière de Grupont, le personnel des cimetières a répertorié plus de 71 tombes en défaut d'entretien, de nombreuses concessions à expiration, etc. (certains cumulant même plusieurs de ces postes).

Faire l'état des lieux d'un cimetière n'est pas chose aisée. Nous avons cependant commencé à afficher le cimetière de Grupont à la Toussaint 2017. En 2018, ce fut le tour du cimetière de Resteigne, suivront ensuite les cimetières de Tellin et Bure dans les prochaines années à venir....

Parfois, la traçabilité des tombes est très difficile à établir car les personnes apparentées (frères/sœurs/enfants/ayants-droits/etc.), quand il en reste encore, n'ont pas ou plus d'adresse connue par notre administration. Dans ce cas, l'affichage dans les cimetières représente notre seul canal d'information possible ! C'est pourquoi, nous vous invitons à faire preuve de solidarité en avertissant les familles exté-

rieures à la commune des changements en cours. Les personnes qui souhaitent poser des questions supplémentaires peuvent s'adresser au service Etat-civil-Population, auprès de Mme MOORS Laura (laura.moors@tellin.be ou 084 37 42 88).

LES CONCESSIONS :

Elles peuvent être octroyées pour une parcelle en pleine terre, avec caveau, niche de columbarium, sépulture existante dont la concession a expiré ou dont le défaut d'entretien a été constaté et qui est donc revenue en propriété communale.

Pour rappel, les concessions sont incessibles : elles ne peuvent être vendues par le titulaire de la concession à un tiers !

De plus, depuis l'entrée en vigueur de ce même décret, la durée des concessions nouvellement accordées ou à renouveler le sera pour une période de 30 ans par décision communale.

Enfin, et conformément au règlement communal et son article 38 : « [...] les concessions sont renouvelées par décision du collège communal et ce, pour autant que la personne intéressée soit à même de présenter les garanties financières suffisantes pour l'entretien de la concession **ou que la concession ne soit en défaut d'entretien au moment de la demande de renouvellement.**».

LE DÉFAUT D'ENTRETIEN :

Il est constaté par un acte du Bourgmestre ou de son délégué et affiché pendant un an (l'équivalent de 2 Toussaints) sur le lieu de la sépulture et à l'entrée du cimetière et est également envoyé par courrier postal lorsque nous possédons encore une adresse connue d'un responsable.

Après l'expiration de ce délai et à défaut de remise en état, la



sépulture revient à la commune qui peut à nouveau en disposer. Le défaut d'entretien sera également constaté lorsque la tombe est dépourvue de signes indicatifs.

CIMETIÈRE DE GRUPONT - CAMPAGNE D'EXHUMATIONS :

Le cimetière de Grupont étant à saturation, nous avons commencé à travailler sur ce site en premier.

Nous procéderons à une campagne d'exhumations en mars 2020 organisée dans le cadre d'une collaboration avec l'IPW et Xavier Deflorenne, coordinateur de la cellule de gestion du Patrimoine funéraire de la Région Wallonne. C'est pourquoi, par mesure de sécurité, le cimetière de Grupont sera fermé au public pendant plus ou moins 3 semaines en mars afin de permettre à nos fossoyeurs d'assainir les anciennes concessions expirées ou en défaut d'entretien.

Cette campagne sera une aide précieuse dans notre projet de mise en conformité de nos cimetières, qui est une des directives de la Région wallonne, mais va également dans la tendance actuelle à encourager les petites communes à l'entraide via notamment la mutualisation des fossoyeurs.

Ensuite, l'espace libéré nous permettra de réaménager le ci-

metière et le penser différemment, en prévoyant notamment une aire de dispersion (obligation légale), mais aussi d'autres emplacements à proposer à nos citoyens.

DIVERS - INFOS UTILES :

- Une collaboration est en cours actuellement avec l'Institut Saint-Roch de Marche-en-Famenne et plus particulièrement avec les élèves de maçonnerie de messieurs Thierry MOORS et Ludovic DELVIGNE pour la création de niches de columbarium. En effet, nous remarquons des demandes croissantes des citoyens vers les niches de columbarium ainsi que les dernières volontés de personnes souhaitant se faire incinérer. Cela permettra aux élèves d'acquérir une expérience sur le terrain d'autant plus enrichissante, mais aussi permettre à la commune de réaliser de nouvelles niches à moindre coût.
- Un nouveau règlement redevance funéraires et sépultures a été adopté par le Conseil communal en date du 12/11/2019 et approuvé par la tutelle en date du 16/12/2019.

MOORS Laura
Employée Etat-civil-Population

RECRUTEMENT DE MEMBRES POUR LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS (CCCA)



Les aînés ont besoin de vous !

Le CCCA de Tellin œuvre pour :

- une participation active des aînés au niveau communal (actions, projets qui contribuent à leur défense et leur bien-être)
- l'organisation d'échanges intergénérationnels (lutte contre l'isolement, transmission de la mémoire,...)



Nous sommes à la recherche de nouveaux membres pour défendre les intérêts de nos aînés et représenter ceux-ci au sein de l'administration communale.

Cela implique pour vous :

- 4 réunions minimum/an
- Représenter l'ensemble des aînés de l'entité au sein du conseil consultatif communal des aînés

Vous êtes motivé, vous voulez vous impliquer dans la vie des aînés et vous avez **minimum 55 ans**, posez votre candidature et rejoignez-nous au sein du CCCA. Candidature à rentrer pour le **1/4/2020**, merci.

Infos et candidature

Nathalie VINCENT
084 36 67 87
nathalie.vincent@tellin.be

FORMULAIRE DE CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

Mr / Mme :
Rue :
CP : Localité :
Téléphone :
GSM :
Adresse mail :
Membre d'une association de l'entité : oui / non
Si oui, nom de l'association :

Je présente ma candidature au poste de membre du conseil consultatif communal des Aînés.

Je prends note que :

- *Je m'engage pour un mandat d'une durée calquée sur le mandat politique ;*
- *Je suis considéré comme démissionnaire si je manque 3 réunions d'affilée sans justification préalable.*

Signature et date :

Candidature à renvoyer à Nathalie VINCENT, coordinatrice du CCCA, par mail à nathalie.vincent@tellin.be ou par courrier Mme Nathalie VINCENT Mont du Carillon, 30 6927 TELLIN

DATES DE PARUTION DE "L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS" 2020

« L'Écho de nos Clochers » - 2020

Vous trouverez ci-après les dates de parution du Bulletin Communal pour l'année 2020, les documents devront être impérativement rentrés pour les dates indiquées ci-dessous. Après cette date, ceux-ci ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension

N°	Date rentrée article	Dates de distribution
185	Lundi 16 mars	22/23 avril 2020
186	Lundi 18 mai	17/18 juin 2020
187	Jeudi 16 juillet	24/25 août 2020
188	Lundi 14 septembre	14/15 octobre 2020
189	Vendredi 13 novembre	14/15 décembre 2020

QUOI DE NEUF SUR LES TRAVAUX ?

Voiries :

Rue Léon Charlier

Les travaux de rénovation de la Rue Léon Charlier à Tellin ainsi que la réalisation d'un giratoire avec la Rue du Centenaire sont terminés.

Un trottoir permet la circulation des piétons dans cette rue en toute sécurité.

Néanmoins, nous remarquons que certains véhicules stationnent toujours sur celui-ci et entravent le passage.

La Police locale veillera à sensibiliser les usagers en ce sens.

Travaux de lutte contre les inondations à Grupont



La Commune de TELLIN a réalisé, en partenariat avec la Province de Luxembourg, des travaux de stabilisation des berges du Linçon à Grupont en amont du pont SNCB.

La part communale de ces travaux est de 47.665,61 € TVAC.

Ces travaux sont destinés à éviter les obstructions et le risque d'inondation dans le village en cas de montée soudaine des eaux de ce ruisseau.

Nous en avons déjà pu vérifier l'efficacité ces dernières semaines.

Vente de bois

La Commune de TELLIN met en vente de gré à gré un stock de bois (9 stères de tilleuls) coupé en 1 m et en dépôt dans l'allée du cimetière de TELLIN.



Les offres sont à rentrer au Service Travaux sous pli fermé pour le jeudi 19 mars à 16H00.

Le marché sera attribué au plus offrant.

Dépôts sauvages

Nos services sont de nouveau de plus en plus confrontés à des dépôts sauvages.

Certains utilisent également les poubelles publiques et les conteneurs des cimetières comme lieu de dépôt hebdomadaire de sacs poubelles et autres encombrants.

Nous vous rappelons qu'il existe pour cela un parc à conteneurs et que la Commune de TELLIN a mis en place un service de collecte à domicile (Eco-Mobile) pour les personnes qui n'ont pas les moyens de s'y rendre.

Il en va de même pour les sites des grands feux. Ceux-ci ne doivent pas servir de dépôts en tous genres et tout au long de l'année.

Des périodes sont précisées pour le ramassage des bois destinés aux grands feux.

Tout autre dépôt sera interdit sur ces sites en dehors de ces périodes.

La Police Locale sera chargée de faire respecter ces mesures et sanctionner les contrevenants.

Pascal PETIT
Agent Technique en chef
Service Travaux

APPEL À CANDIDATURES

Animateurs de plaines de vacances.

Le Centre Public d'Action Sociale fait appel à des animateurs(trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été.

Conditions :

Le jeune devra être motivé, avoir le sens des responsabilités et être créatif.

Un brevet d'animateur (reconnu par la Communauté française) ; un brevet en voie d'être obtenu ; un diplôme de puériculteur ou d'éducateur ; ou suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique constituent des atouts.

L'animateur sera à même :

- de participer à la journée d'information et de préparation du programme ;
- d'organiser et de préparer les activités ;
- d'encadrer et d'animer un groupe d'enfants.

Les candidatures comprenant une lettre de motivation, les dates de disponibilités, ainsi qu'un C.V sont à rentrer à la coordinatrice Françoise Vanlaere au bureau de l'accueil extrascolaire : Mont du carillon, 26 à Tellin pour **le 11 mars au plus tard**.

Pour plus d'informations contactez Françoise Vanlaere au 084 38 76 14 ou 0499 69 72 68 francoise.vanlaere@tellin.be



Programme du Pâchy

Mars- Avril 2020

Le mardi 3 mars 2020:
12h00 : Restaurant le Pâchy – **13h30 :** Dans le cadre de la journée de la femme du 8 mars. Nous tenons Mesdames à réaliser un bref historique sur votre place mais aussi à vous mettre en avant... (GRATUIT).

Le mardi 10 mars 2020:
De 13h30 à 15h30 : Après-midi tricot **au Pâchy** (GRATUIT).

Le mardi 17 mars 2020:
12h00 : Restaurant le Pâchy – **14h00 :** scrapbooking **au Pâchy** (GRATUIT).

Le mardi 24 mars 2020:
De 13h30 à 15h30 : Après-midi tricot **au Pâchy** (GRATUIT).

Le mardi 31 mars 2020:
12h00 : Restaurant le Pâchy – **13h30 :** Atelier (« Explor'toit ») donné par le Miroir Vagabon (GRATUIT).

Le mardi 21 avril 2020 :
12h00 : Restaurant le Pâchy – **14h00 :** Le tourisme de masse, c'est quoi ? Information donnée par Ecoconso (GRATUIT).

Je suis (NOM+ Prénom) et téléphone :

Je participe aux/à l'activité(s) suivante(s) :

03.03.2020 : Atelier dans le cadre de la journée de la femme 24.03.2020 : tricot

10.03.2020 : tricot 31.03.2020 : Atelier « Explor'toit »

17.03.2020 : scrapbooking 21.04.2020 : Le tourisme de masse, c'est quoi ?

Veuillez remettre ce talon rempli à ALEN Charline (CPAS) ou dans la boîte aux lettres communale. Pour toutes informations, veuillez prendre contact avec le CPAS au 084/36.66.85.

MANIFESTATIONS DU 10 MAI 2020

La **F.N.C. (Fédération Nationale des Combattants)** a l'honneur de vous présenter le programme des manifestations prévues, dans l'entité de Tellin, le 10 mai 2020 à l'occasion du **septante-cinquième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale**.

La F.N.C. invite cordialement les habitants des 4 villages de l'entité à cette commémoration.

- 8h-9h : rassemblement à la salle Resteigne -City : organisation de covoiturage possible
- 9h10' : hommage au monument de Resteigne
- 9h50' : hommage, aux participants de la Bataille de Bure, à la Croix Renkin
- 10h45' : hommage au monument de Gruppont
- 11h10' : hommage au monument de Bure
- 12h : TE DEUM à l'Église de Tellin
- 12h20' : hommage au monument de Tellin
- 13h30' : apéritif (offert par la Commune) et repas à la salle

Resteigne-City

Le nombre de places pour le repas étant limité, il est impératif de réserver (par téléphone ou par mail) auprès de Madame Godelieve Chapparr (084/ 38 84 08 ou 0475 71 75 75) (godelieve.chapparr@gmail.com) ou Françoise Wathélet (0473 67 48 39) (fwathélet683@gmail.com) avant le 15 avril. Le paiement se fera sur le compte de la **F.N.C. : BE 68 0689 0423 4734** avant le 15 avril également. Le paiement vaudra inscription définitive. Buffet compagnard au prix de 25€ / adulte et de 10 € / enfant < 12 ans. Boissons non comprises.

Lors du repas, la 9^e édition de « **La bataille de Bure** » sera présentée et sera disponible au prix de 25 € (avec un pin's « Marguerite »).

Les pin's, hors livres, seront en vente au prix

de 5 €.

Pour la F.N.C.,
Mesdames Godelieve Chapparr et Françoise Wathélet

PRIME HABITATION : NOUVEAUTÉS ET DÉTAILS PRATIQUES

La prime Habitation est entrée en vigueur en Wallonie le 1er juin 2019. Avec ce système, une cohérence technique au niveau de la rénovation et de la synergie dans les travaux : énergie, salubrité et sécurité sont évaluées en même temps.

Avec ce nouveau système, quelques nouveautés :

1. Les bâtiments doivent, préalablement aux travaux (rénovation ou transformation), être analysés par un **auditeur agréé par la Wallonie** (<https://energie.wallonie.be>). L'audit logement est payant mais il donne droit à une prime dont le montant dépend des revenus.
2. Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur enregistré à la Banque Carrefour des Entreprises (**les travaux effectués soi-même ne donnent plus droit à une prime**). Certains accès au métier sont parfois nécessaires également.
3. Le montant des primes est calculé en fonction de la catégorie des revenus du ménage (du demandeur) et, au niveau des travaux d'économie d'énergie, des **kWh économisés** par amélioration.
4. Certains isolants donnent droit à une majoration de 25% de la prime, pour autant qu'ils soient **biosourcés à hauteur de minimum 70%**.

...et des nouvelles conditions d'éligibilité :

5. Les **bâtiments existants de plus de 15 ans** (et non plus seulement les logements de 20 ans) pour autant que, après travaux, le bâtiment soit affecté à un usage résidentiel.
6. Toute **personne physique** (pas les personnes morales), peu importe son niveau de revenu (**plus de plafond supérieur de revenus**).
7. **Un logement, ou un bâtiment, même s'il est divisé en plu-**

sieurs logements, pour autant que, chaque logement, après travaux, réponde aux conditions d'éligibilité.

8. Les **propriétaires-bailleurs**, pour autant qu'ils s'engagent à respecter la grille indicative des loyers. Faites le test : <https://loyerswallonie.be/>

L'ordre des travaux sera organisé dans l'audit par « bouquet ». L'ordre et les recommandations de l'auditeur devront être respectés pour que les primes puissent être libérées. Le bouquet de priorité 1 reprend l'ensemble des travaux obligatoires, typiquement : étanchéité du toit, mэрule, électricité, gaz et/ou stabilité du logement. Les bouquets 2 et suivants, reprendront les travaux à effectuer sur l'enveloppe (de paire avec les travaux induits) qui auront pour effet de diminuer les besoins énergétiques nets du logement *.

* Les besoins nets en énergie représentent l'énergie que les systèmes de chauffage doivent fournir à l'ambiance pour compenser les déperditions thermiques en hiver tout en assurant la température intérieure définie (température de consigne).

Rénopack : dispense de l'audit préalable pour certains travaux

Vous prévoyez **des travaux de toiture (assainissement et/ou isolation) ou d'électricité** ?

► Financez vos travaux par un **Rénopack** (prêt 0% proposé par la Wallonie) pour bénéficier des primes tout en étant dispensé de l'audit préalable.

Afin d'encourager ses citoyens à investir dans l'amélioration de leur habitation, le Conseil communal a adopté un nouveau règlement « Prime habitation » qui soutient la prime de la Région wallonne.

Contactez notre conseiller en énergie, Pascal Lenoir pascal.lenoir@tellin.be ou 084/36 61 36

PERMANENCE ENERGIE

Tous les mardis de 16h00 à 18h00 et les samedis : 9h - 12h (sur rendez-vous)

RÉNOPACK-RÉNOPRÊT : DES PRÊTS À TAUX 0

Comment financer votre projet de rénovation ?

Avec les aides-primes, prêts- de la Wallonie c'est possible !



Au-delà des petits gestes et des petits investissements, il est souvent nécessaire de réaliser des travaux d'une certaine ampleur pour améliorer, de manière structurelle, les performances énergétiques de votre logement.

Que vous soyez propriétaires occupant, propriétaire bailleur ou copropriétaire, des solutions existent pour entreprendre, dès maintenant, vos travaux de rénovation !

Changement de châssis, remplacement de chaudière, isolation..... ; c'est par milliers d'euros que se chiffrent alors les devis et il n'est pas toujours aisé pour un ménage de dégager cet argent.

La Wallonie a développé, via la Société Wallonne du Crédit Social (SWCS) et le Fonds du Logement, **le prêt à taux réduit ou au taux zéro** qui est accessible à 80 % des ménages wallons. Ce prêt permet d'investir dans de nombreux travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Sous certaines conditions, le prêt peut atteindre jusqu'à **60.000 €**,

le remboursement par mensualité est étalé sur une période de maximum **30 ans** (en fonction des revenus du ménage et du projet).

Que vous financiez vous-même vos travaux ou que vous optiez pour un prêt à taux zéro, vous pourrez bénéficier des primes Habitation pour de nombreux travaux. Plus d'information disponible sur primeshabitation.wallonie.be ou auprès du **Guichet Energie Wallonie de Libramont** (061 62 01 60)

Pour plus de renseignements en province de Luxembourg, vous pouvez contacter

Province de Luxembourg

Grand rue 1 - 6800 Libramont - 063 21 26 61
ecopack@province.luxembourg.be

Crédit Social de Luxembourg

Rue Général Molitor 22 - 6700 Arlon - 063 23 26 74
v.pybaert@creditsocial-lux.be

Famenne-Energie

Rue Saint-Laurent 14 - 6900 Marche en Famenne - 084 24 48 81
info@famenne-energie.be

La Terrienne de Luxembourg

Rue Porte Haute 21 - 6900 Marche en Famenne - 084 32 21 02
terlux1307@gmail.com

LES MANIFESTATIONS ET FESTIVITÉS À VENIR

N'oubliez pas de communiquer vos événements à l'Office du Tourisme :
 tourisme@tellin.be ou 084 36 60 07
 Suivez-nous aussi sur www.facebook.com/officetourismedetellin

MARS

Date	Activités	Lieux	Information
Mer 04/03	Ancienne fonderie de cloches : Ouverture saison 2020	Val des Cloches 129A 6927 Tellin	HORAIRE FIXE : mercredi: 13h30-18h; vendredi: 9h-13h; samedi: 13h30-18h; 3 ^e dimanche du mois: 10h-12h et 14h-18h. 084 22 20 26 reservationsetinformations@lafonderiedetellin.be
Dim 08/03	Concert au profit du Télévie, avec la participation de « Enfants d'ici et d'ailleurs » Dir. Delphine Clarinval, et « Chants XX III » Dir. Laëtitia Colinet	Église paroissiale de Tellin Suivi de l'apéritif à la salle de l'office du tourisme à Tellin.	À 11h - Org. : comité « une pensée pour le Télévie », Anne Rossignol - 0479/36 18 25 Philippe Lambert - 0479/65 99 85
Sam 14/03	Projection du film « Les Agronautes », dans le cadre du Festival « A travers champs »	Salle de l'Office du Tourisme de Tellin	À 20h. Dès 15h30, animations familiales autour du pain, 17h30 : exposition « Du grain au pain », 18h30 petite res- tauration locale, 20h projection du film, et après la pro- jection, rencontre-débat. P.A.F. : 5€ (Org. : MCFA en Haute-Lesse, 0498 17 24 67 - hl@mcfabe)
Sam 14/03	Opération Arc-en-Ciel Récolte de vivres non périssables.	Tellin et Bure	De 9h à 12h, et de 13h à 16h. Org. : Patro « Les cloches » Olga Bousmanne 0494 06 50 24
Dim 15/03	Marche ADEPS	Resteigne	Parcours boisés 5-10-15-20 kms, restauration, départ salle de Resteigne, à partir de 7h Org.: Les amis des bretons 0473 40 42 11, 084 36 66 54
Sam 21/03	Soirée « Tellin Vie » : concert « Be 80's » suivi d'un bal avec DJ Lilo	Tellin, salle Concordia	À partir de 21h Org. comité Télévie de Tellin Thomas Defoin - 0474 36 47 94
Dim 22/03	Marché aux pensées, avec bar et pe- tite restauration, au profit du Télévie 2020	Grupont, salle St Denis	À partir de 13h Org. : les comités "Village fleuri", Omer Van den Bergh 084 36 65 15 et Une Pensée pour le Télévie -Tellin Anne Rossignol 084 36 60 37)
Sam 28/03	Journées wallonnes de l'eau : event de géocaching, deux parcours pos- sibles pour initiés ou débutants. Initia- tion assurée par Marc Bosseau. Ani- mations autour de l'eau. Boissons et petite restauration	Terrain de football de Bure	Accueil dès 12h, départs libres entre 13h et 15h Org. : Office du Tourisme de Tellin et Contrat de Rivière Lesse - Infos 084 36 60 37

AVRIL

Sam 04/04	Repas d'hiver, organisé par le comité Bure-Melleroy	buvette du football à Bure	À partir de 19h. Choucroute garnie - Purée, Dessert - café Adulte : 17 € - Enfant : 8 € Org. Comité Bure-Melleroy, infos et réservations Roger Noël : 0474 59 81 26 ou rogernoel00@gmail.com
Sam 11/04	Chasse aux œufs	Office du Tourisme de Tellin	Petite restauration, à 11h Org. Comités de parents, CDTC et Fonderie de Tellin Infos Office du Tourisme 084 36 60 07
Dim 12/04 et Lun 13/04	Valéos, salon du bien-être	Foyer culturel de Bure	De 10h à 18h. Entrée gratuite Org. : Conny Roothoof, 0471 80 08 87 valeos.bienetre@gmail.com
Lun 13/04	Marche Adeps	Buvette du Foot de Tellin	A partir de 07h30 Org. RUS Tellinoise et Confrérie de la Djaye Infos : Jean-Pol Pirlot - 0495 58 03 07

RECTIFICATIF - TÉLÉVIE

Concert au profit du Télévie le 8 mars 2020 à 11h

à l'église paroissiale de **Tellin**, avec la participation de

« Enfants d'ici et d'ailleurs » Dir. Delphine Clarinval

et « Chants XX III » Dir. Laëtitia Colinet

Suivi de l'apéritif à la salle de l'office du tourisme à Tellin

MARCHE ADEPS

RESTEIGNE (TELLIN)

Le 15 mars 2020

Parcours boisés

Départ : Salle de Resteigne

5 - 10 - 15 - 20 kms

Restauration :

Jambon grillé, frites, salade des champs(?) : 9€

Boulettes frites : 8€

Renseignements et réservations :

084 36 66 54 - 0473 40 42 11

Organisation : Les Amis des Bretons

UNE " PENSÉE " POUR LE TÉLÉVIE



La nature se réveille. Les merles sifflent, jasent, chantent. Que de belles sérénades dès l'aube ! Hellébores, perce-neige, crocus, primevères fleurissent au jardin : le printemps annonce son retour.

Envie de garnir une jardinière avec des fleurs non gélives devant

votre habitation ou sur votre balcon ? Ce petit embellissement permettra ainsi de soutenir l'opération 2020 du Télévie pour aider la recherche contre la leucémie.

Alors, rejoignez-nous **le dimanche 22 mars prochain, dès 13 h 00**, à la salle St Denis à Grupont : **grand marché aux fleurs printanières** - pensées, primevères, pâquerettes, renoncules, œillets, ... - **au profit intégral du Télévie.**

Petite restauration sur place.

A votre bon cœur !

Les comités "Village fleuri" et "Une pensée pour le Télévie - Tellin"

Renseignements et réservations :

084 36 65 15 - Omer Van den Bergh

Les journées
Wallonnes
de l'eau

Lesse
contrat de rivière

Office du Tourisme de Tellin

Journées Wallonnes de l'Eau 2020

Samedi 28 mars, de 12h à 17h

Event de géocaching et animations autour de l'eau

Au terrain de football de Bure

(Coord. Gps : 50.096286, 5.241710)

Par l'Office du Tourisme de Tellin, et le Contrat de rivière Lesse

Deux parcours possibles :

- Pour les initiés : env. 6 km et une vingtaine de caches de tous niveaux.
- Pour les débutants : env. 2 km et une dizaine de caches faciles, avec jeu-concours.

Initiation assurée par Marc Bosseau.

Stand d'animations sur le thème de l'eau.

Boissons et petite restauration.

Accueil dès 12h, départ libre entre 13h et 15h

Durée: à votre rythme

Matériel: chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo

Plus d'infos :

www.crlesse.be / www.tellin.be

Office du Tourisme : 0496/56 66 80

Préventes disponibles auprès des organisateurs: Volvert Renaud et Evrard Louise (0496/867842), Defoin Thomas et Hansen Justine (0474/364794), Hansen Martin et Berthot Marine (0495/713865), Francois Bertrand et Cugnon Sylvie (0498/8076061)

NOËL, COUGNOUS, AÎNÉS : UNE TRADITION INTERGÉNÉRATIONNELLE !

Chaque année à l'approche de Noël, enfants, adolescents, adultes et aînés rendent visite aux aînés de plus de 75 ans. L'occasion de leur offrir un cougno et un bricolage rappelant le 25 décembre. Un moment de partage, entre générations, attendu pour beaucoup : une rencontre, des échanges, des sourires, l'évocation de souvenirs, des questions, des réponses, une ambiance chaleureuse lors d'une petite pause.

Ce 21 décembre à Tellin, rendez-vous était pris pour organiser la distribution. Grupont, Bure et Resteigne ont choisi le 14 décembre.

Petit rappel historique :

- **1998** : première distribution de cougno dans l'entité de Tellin : constitution du Secteur Pastoral (curé Dominique Chaboteau)
- Années **1950** : la « Jeunesse Féminine Agricole » de la paroisse de Bure, distribue, le jour du réveillon de Noël, un présent aux aînés de plus de 75 ans.

Cette tradition perdue grâce à la générosité des curés qui se succèdent.

Pendant la charge du père Léopold, curé de Bure, avec l'aide du patro Saint-Lambert, la distribution continue grâce à un souper aux moules organisé par le défunt Luc Lamotte. Lors de la fusion de Bure et de Grupont, les aînés de Grupont bénéficient de cette distribution.

Les présents offerts sont remplacés par des cougno lorsque le secteur Pastoral est instauré. Les catéchistes aidés des femmes membres du groupe « ACRF Femmes en milieu rural » offrent le goûter aux enfants en préparation à leur Profession de foi. C'est à cette occasion qu'ils confectionnent, tous

ensemble, un bricolage qui accompagnera le Cougno.

- **2002** : l'abbé Mulopo souhaite organiser un repas intergénérationnel pour les 4 villages de l'entité afin de financer l'achat des cougno.

Un Comité constitué de 3 couples : **Christine et André Nannetti, Pascale et Stéphane Lamotte, Isabelle et Philippe Honnay** prennent le relais. En 2019 **Carole et Patrick Davreux** rejoignent le Comité. Le **Conseil Pastoral du secteur de Tellin** aide et soutient toujours ce projet.

Actuellement, une aînée de Bure, **Mireille Rondeaux**, confectioneer et offre les bricolages. Des bénévoles des 4 villages assurent la distribution, à l'approche de Noël.

MERCI à chacun d'entre vous qui, à titre privé, comme représentant d'une association (Parents, Aînés, Patro...), comme mandataire communal, offre quelques heures de leur temps à nos aînés.

Un **MERCI** particulier au Comité de la Jeunesse de TELLIN qui a rejoint le groupe « Distribution » en l'année 2019.

MERCI à vous pour votre participation au repas annuel destiné à ce projet « Message de Paix ». Pour le Comité et les Bénévoles, Christine Nannetti et Françoise Wathelet. Janvier 2020.

TELLIN - L'ANCIENNE FONDERIE DE CLOCHES

Musée d'art campanaire vous propose ses jours et heures d'ouverture

Saison 2020 – HORAIRE FIXE

Individuels : du 1^{er} mars au 15 novembre

Mercredi : de 13h30 à 18h Visites guidées à 13h30, 15h et 16h30

Vendredi : de 9h à 13h Visites guidées à 9h, 10h20 et 11h40

Samedi : de 13h30 à 18h Visites guidées à 13h30, 15h et 16h30

3^e dimanche du mois : de 10h à 12h Visite guidée à 10h

de 14h à 18h Visites guidées à 14h et 16h

Groupes (10 pers. et +) : toute l'année sur réservation

Tellin-Fonderie ASBL - Val des Cloches 129A - 6927 Tellin

84 22 20 26

reservationsetinformations@lafonderiedetellin.be



OPÉRATION "ARC-EN-CIEL"



Ce samedi 14 mars, le patro « Les cloches » de Tellin participe à l'opération Arc-en-Ciel. L'opération Arc-en-Ciel consiste à récolter des vivres non périssables.

Nous aurons un dépôt à la maison de village « Le Pâchy » à Tellin. Nous passerons au moins dans chaque maison de Tellin et Bure.

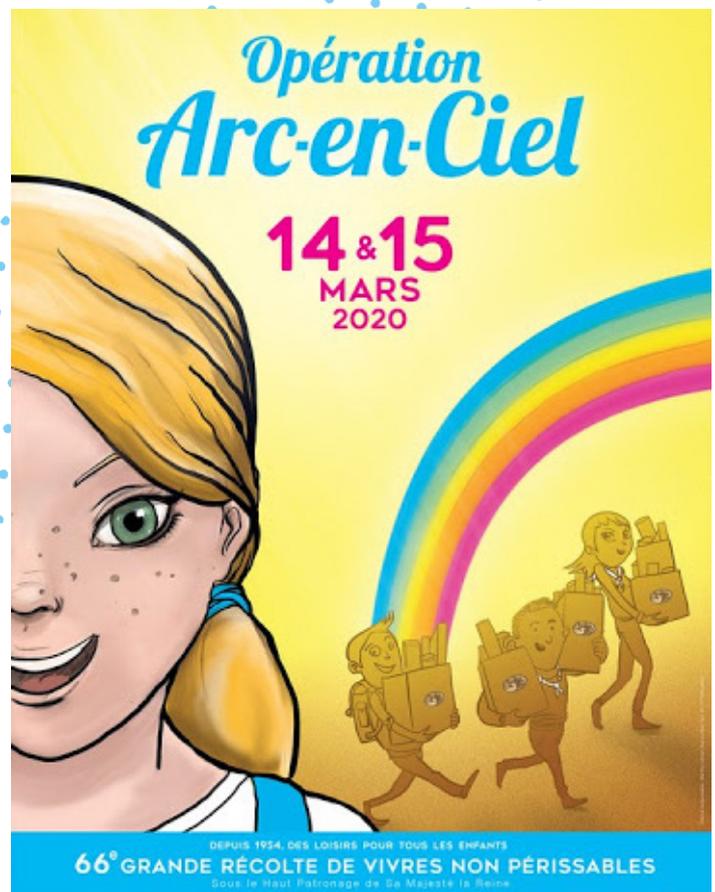
Nous sommes à la recherche de personnes (enfants, adultes) pouvant nous aider dans la récolte de 9h à 16h. Vous pouvez venir nous aider pour la journée complète, le matin ou juste l'après-midi.

HORAIRE matin: 9h00-12h et après-midi: 13h-16h.

N'oubliez pas votre pique-nique si vous venez la journée complète et d'adapter votre tenue au temps.

Merci de nous confirmer votre présence pour le 7 mars à Olga Bousmanne au 0494 06 50 24.

PS: Nos animations se déroulent le 1e-2e et 4e samedi du mois



QUOI DE NEUF À RESTEIGNE, AU DOMAINE DES BRÛLINS?

En ce qui concerne les loisirs organisés pour tous ?

Pour le nouveau comité des festivités aux Brûlins, la saison dernière était une première et les organisateurs se posaient bien des questions comme, par exemple, les habitants de nos villages allaient-ils se montrer intéressés par le programme et, surtout, allaient-ils participer ?

Ils ne furent pas déçus et, dès lors, vous concoctent une année 2020 riche en événements récréatifs, festifs ou culturels, espérant que le succès rencontré sera confirmé.

A l'heure de mettre sous presse, les dates ne sont pas encore connues, nous y reviendrons dans nos prochaines éditions...

Parmi les nouveautés, épinglons déjà de beaux projets : « La fête des enfants », étalée sur deux journées, un rallye pédestre et une soirée rétro.

Et, bien évidemment, ce qui a été proposé en 2019 le sera encore cette année : la brocante aux Brûlins, le barbecue de l'été, le tournoi de pétanque, un concours de couyon, un Halloween d'enfer, un Marché de Noël et, un voyage en autocar « Sur les traces de Toine, Mayor de Trignoles »

Pour être tenu au courant du programme parmi les premiers, n'hésitez pas à rejoindre la page Facebook intitulée « Co-propriétaires et locataires d'un chalet aux Brûlins », page accessible à tous les sympathisants ou visiteurs occasionnels du Domaine.

Le Président, Christian Boulet, se fera également un plaisir de répondre à vos questions au 0472 95 27 88 ou chboulet@outlook.fr

PROVINCE de NAMUR
Domaine de Chevetogne

AU CŒUR de VOS loisirs

LE PASS CHEVETOGNE

80 €

l'abonnement loisirs le moins cher de Belgique. Une année de loisirs à volonté pour toute la famille pour les habitants de notre commune

Achetez votre Pass avant le 30.06.2020 et recevez un billet J'INVITE MES AMIS valable pour 4 personnes

Point de vente
TELLIN
Service comptabilité et recettes
Rue de la Libération, 45

www.domainedechevetogne.be [DomaineChevetogne](https://www.facebook.com/DomaineChevetogne)

autoselux

votre spécialiste automobile

autoselux.be | 
autoselux | 
@autoselux | 

Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.

Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.

Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN
Tél : 084 / 223 123



2010-20



JUSQU'AU LEVER DU JOUR
by Stassen family cocooning

VENTE DE PYJAMA ENFANT ET ADULTE
DE LA MARQUE
JUSQU'AU LEVER DU JOUR

PYJ'MOI'ÇA

THILMANT VIRGINIE - POSSIBILITÉ DE ME RENDRE CHEZ VOUS

OU SUR RENDEZ-VOUS À MON DOMICILE : ROUTE D'ARVILLE 35 - 6870 ST-HUBERT

04 94 16 85 66 - POSSIBILITÉ DE CHÈQUE CADEAU



au Panier Bio

ALIMENTATION BIOLOGIQUE

- Fruits et légumes frais
- Fromages et produits laitiers
- Vins et thés
- Compléments alimentaires
- Gemmothérapie
- Aromathérapies
- Produits d'hygiène et d'entretien en vrac
- Cosmétique naturelle

RUE DE FRANCE 19
5580 ROCHEFORT
084 22 20 71
INFO@AUPANIERBIO.BE